Note pour Monsieur le Conseiller fédéral Pilet-Golaz.

-resnoo erisilixos erinoo e Assistance médicale à la Croatie.

il serelt, cemele-t-il, mederanle de recourir à lui.

Ainsi que M. Kaestli le souhaitait depuis longtemps, le CICR a, d'accord avec le Gouvernement et la Croix-Rouge croates, créé une délégation à Zagreb. Notre compatriote, M. Schmidlin, qui assume ces fonctions, a engagé la Croix-Rouge suisse à envoyer une mission médicale en Croatie pour participer à la lutte contre les épidémies, notamment contre le typhus exanthématique.

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse m'a consulté avant de se prononcer sur ce projet. Il s'agirait d'un groupe de 4 à 5 médecins et d'un nombre légèrement supérieur d'infirmières, auxquels on confierait des vaccins et des serums à fournir par le CICR.

J'ignore si le Gouvernement croate et les autorités d'occupation favorisent ce projet. Je me renseignerai à Geneve à ce sujet.

Sauf instructions contraires, je ne dissuaderai pas le Comité central de la Croix-Rouge suisse de donner suite à la proposition dont il a été saisi et je l'encouragerai à en étudier les modalités d'exécution. Reste à déterminer si cette mission portera l'étiquette du Comité auxiliaire ou celle de la Croix-Rouge proprement dite. Le succès de cette entreprise est trop incertain pour servir de début à une action directe de la Croix-Rouge suisse à l'étranger.

e'est surtant un guntion diressources



Puisque le Comité auxiliaire existe et que son activité
est actuellement réduite à très peu de chose, en Grèce,
il serait, semble-t-il, préférable de recourir à lui.

La Croix-Rouge suisse pourrait lui céder les fonds nécessaires (environ Fr 30.000.-). Le Comité auxiliaire conserverait ainsi intacts les montants qu'il a prévu d'affecter,
le moment venu, à l'envoi d'une cinquième mission sur le
front Est.

temps, le GICR a, d'accord evec le Gouvernement et la Groix-Rouge crostes, créé une délégation à Sagreb. Notre compatriote, M. Schmidlin, qui essume con fonctions, a engagé la Croix-Nouge suisse à envoyer une mission médicule en Grostie pour participer à le labte contre les épidémies, notamment contre le typhus exanthémetique.

Le Comité central de la Croix-Mouge suisse m's composité avant de composité d'un groupe de 4 à 5 médecins et d'un nombre légèrement suppérieur d'infirmières, suxquels en confiereit des vaccins et des serums à fournir par le CICR.

J'ignore al le Couvernement oroste at les untorités d'occupation favorisent ce projet. Je me renseignerai à Geneve à ce sujet.

pas le Comité central de la Oroix-Moure surans de donner surte à la proposition dont il a été esisi et je l'encouragersi à en étudier les modalités d'exécution. Reste à déterminer si cette mission porters l'étiquetté du Comité suxiliaire ou celle de la Groix-Mouge proprement dite. Le succès de cette entreprise est trop indection poursgervir de déput à cette entreprise est trop indection poursgervir de déput à E. d. Halee

22.4.1943.

28 H-43

P-9